

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats 2021-2022

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève, 83.1 LIP)



Identification

Nom de l'école :	École :	Date :	Nombre d'élèves :		Nom de la direction :
Notre-Dame-Du-Paradis	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire	13 juin 2022	118		Matthew Maclure
			Filles :	Garçons :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			56	62	Matthew Maclure

Priorités d'action pour l'année 2021-2022

Intervenir rigoureusement sur la violence verbale (langage vulgaire, sacré, etc.).
 Présentation du code de vie aux élèves en début d'année scolaire.
 Poursuite des activités de prévention et de sensibilisation en lien avec l'intimidation et la violence. Parler de l'importance d'avoir un adulte de confiance à qui parler.
 Maintenir un écart rapproché entre les activités privilégiées du projet « Opération noisettes » afin de maximiser l'impact de celui-ci.
 Continuer de favoriser la communication entre les élèves, les parents et les intervenants pour prévenir les cas d'intimidation et de violence. Maintenir un haut sentiment de sécurité.
 Rappeler clairement que les adultes n'acceptent pas la violence et l'intimidation. (affiches, animation, etc.)
 Avoir une surveillance active et stratégique.
 Participation au projet Intervention positive pour le dîner.
 S'assurer d'un bon suivi des conséquences éducatives en lien avec le passeport. Respecter l'arbre décisionnel le plus possible.

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

Les situations de violence et d'intimidation ayant mené à une sanction sont consignées et suivies par la direction.
 Un adulte de l'école est désigné pour le suivi auprès des élèves victimes (responsable d'école et direction).
 Sondage passé auprès des élèves pour le sentiment de sécurité.
 Poursuite du projet « Opération Noisettes », faisant la promotion et l'enseignement des comportements positifs.
 Présentation du code de vie et du projet « Opération Noisettes » à toute l'équipe-école, aux parents à l'Assemblée générale annuelle et aux élèves dès les premières journées d'école. Poursuite des activités de prévention et de sensibilisation en collaboration avec la direction, la psychoéducatrice et les enseignants de l'école.
 Tableaux de suivi pour les manquements au Passeport.
 Ajout de récompenses pour les élèves qui n'ont pas ou peu de manquements à chaque mois.

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action

Le suivi auprès des élèves victimes permet d'intervenir efficacement.
 Plusieurs élèves dénoncent des gestes ou mots de violence ou d'intimidation.
 Le sondage a été passé et analysé une fois cette année (juin). Le sentiment de sécurité des élèves est maintenant à 95%. De plus, 94% des élèves ont un adulte de confiance. (85% en 2021)
 Le projet « opération noisettes » a aidé à modifier certains comportements. L'enseignement des comportements attendus aide à la modification de ceux-ci.
 Le passeport permet un suivi avec les parents.
 Les élèves savent davantage que les gestes de violences ne sont pas acceptés à l'école.
 Le projet Intervention Positive n'a pas eu lieu à cause de la Covid-19.

Changements à apporter pour l'année 2022-2023

- Maintenir un écart rapproché entre les activités privilégiées du projet « Opération noisettes » afin de maximiser l'impact de celui-ci.
- Continuer de favoriser la communication entre les élèves, les parents et les intervenants pour prévenir les cas d'intimidation et de violence. Maintenir un haut sentiment de sécurité.
- Rappeler clairement que les adultes n'acceptent pas la violence et l'intimidation. (affiches, animation, etc.)
- Avoir une surveillance active et stratégique. Il faudra ajuster le tout selon les travaux sur la cour d'école.
- Participation au projet Intervention positive pour le dîner si l'offre est de retour.
- S'assurer d'un bon suivi des conséquences éducatives en lien avec le passeport. Respecter l'arbre décisionnel le plus possible. Éviter la répétition de la même conséquence lorsqu'il n'y a pas de changement.

Document rédigé par Matthew Maclure en juin 2021, présenté à l'équipe-école et aux parents du conseil d'établissement par Matthew Maclure en juin 2021.

Résolution : CET2021-42